

<b>Réseaux et niveaux concernés</b>	<b>Destinataires de la circulaire</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné  <input checked="" type="checkbox"/> Niveau : tous niveaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;</li> <li>- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces ;</li> <li>- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;</li> <li>- Aux Chefs d'établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux Directions des écoles d'enseignement fondamental et secondaire ordinaires subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux directions des Centres PMS ;</li> <li>- Et par leur intermédiaire aux enseignants et agents CPMS</li> </ul> <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Service général de l'inspection ;</li> <li>- Aux associations de parents ;</li> <li>- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;</li> <li>- Aux organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs concernés.</li> <li>- Aux Hautes-écoles, section pédagogique</li> </ul>
<b>Type de circulaire</b>	
<input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
<b>Période de validité</b>	
<input type="checkbox"/> A partir de janvier 2014 <input checked="" type="checkbox"/> Du 1 septembre 2014 au 30 juin 2015	
<b>Documents à renvoyer</b>	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Date limite <input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
<b>Mot-clé :</b>	
Citoyenneté, avocat, justice, tribunal	

<b>Signataire</b>		
Ministre / Administration :	Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance Joëlle MILQUET	
<b>Personnes de contact</b>		
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Marion BEECKMANS	02/801.78.48	Marion.beeckmans@gov.cfwb.be
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Avocat dans l'école		<a href="http://www.avocatdanslecole.be/">http://www.avocatdanslecole.be/</a>

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,

**Pour la 23<sup>ème</sup> année consécutive, Avocats.be (Ordre de barreaux francophones et germanophone) organise l'opération « avocat dans l'école ».**

Pour les enfants de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire, l'objectif de l'opération «Avocat dans l'école» est de faire découvrir le monde de la justice et ses métiers, leur fonctionnement, comment se déroule un procès... Il s'agit de faire comprendre aux enfants à quoi sert la justice et de démystifier son image dans les médias.

L'objectif de l'opération pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire est de faire découvrir aux jeunes le rôle essentiel que joue la justice dans une démocratie et son implication dans notre vie quotidienne.

**Comment s'inscrire ?**

En renvoyant le formulaire ci-joint (uniquement par email) au responsable de l'opération de votre arrondissement, dont vous trouverez les coordonnées dans la liste en annexe.

Celui-ci désignera alors un avocat qui prendra contact avec le professeur et conviendra avec lui du jour et de l'heure de la visite.

Un dossier sur la justice conçu spécialement pour l'opération sera distribué aux enseignants pour accompagner la visite de l'avocat.

Pour vous aider à préparer la visite de l'avocat, nous vous invitons vivement, ainsi que vos élèves, à consulter le site [www.avocatdanslecole.be](http://www.avocatdanslecole.be).

**A qui s'adresse cette opération ?**

**Aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire,**

A la date convenue, l'avocat rencontrera les élèves dans leur classe, et leur expliquera le rôle de la justice et des avocats, les droits de l'enfant, etc ...

Il répondra aussi à toutes les questions qui lui seront posées et peut également intervenir à l'occasion d'un projet plus global de l'école.

**Aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire,**

A la date convenue, l'avocat rencontrera les élèves, dans leur classe, et leur expliquera ce qu'est un Etat de droit, les droits du jeune, la naissance d'une loi et qui l'applique, le rôle de la justice, des avocats, etc...

Il répondra aussi à toutes les questions qui lui seront posées et peut également intervenir à l'occasion d'un projet plus global de l'établissement scolaire.

**Tant avec les élèves du primaire que du secondaire**, il est possible d'organiser une visite du Palais de Justice guidée par un avocat. Certains barreaux organisent également des journées portes ouvertes.

Il vous est également loisible, en visitant le site [www.justice-en-ligne.be](http://www.justice-en-ligne.be) (prolongé bientôt par un projet jumeau, davantage consacré au dialogue avec les jeunes), de prendre connaissance de nombreux dossiers, articles et interviews, tous conçus dans un langage accessible au grand public. Cette consultation pourra vous permettre de préparer les visites des avocats dans vos classes. Si vous souhaitez que ce site soit complété par d'autres données, mieux en phase avec les attentes de vos élèves, n'hésitez pas à vous adresser aux responsables du site, via le formulaire « courrier des internautes » (<http://www.justice-en-ligne.be/rubrique4.html>).

### **Quand se déroule-t-elle cette opération ?**

L'opération démarre officiellement en novembre 2014.

Persuadée que vos élèves et votre équipe pédagogique tirent un réel bénéfice de la venue d'un avocat en classe, je vous encourage à participer à cette opération.

Je remercie de votre collaboration.

**La Ministre,**

**Joëlle MILQUET**

**Formulaire d'inscription**

Ce document est à envoyer exclusivement par mail au responsable

« Avocat dans l'école » de votre barreau (voir liste jointe)

**Date** : ..... / ..... / .....

**Ecole** : Dénomination + adresse complète : .....

.....

Email : .....

Téléphone :

Fax :

**Personne de contact (en lettres majuscules SVP !!)** (Nom + @mail + n° tél ou gsm)

.....

.....

**Classe : précisez le niveau et le nombre d'élèves** (*Un formulaire par classe*)

.....

.....

Si vous désirez la visite d'un avocat que vous connaissez déjà et avec lequel vous êtes en contact, merci de signaler son nom :

.....

**Jours et horaire** : L'avocat désigné prendra contact avec vous et vous pourrez planifier ensemble la date et l'heure de la visite. *Attention : nous mettons tout en œuvre pour satisfaire un maximum d'écoles. Cependant, les avocats effectuent ces visites bénévolement et en marge de leur activité professionnelle. Nous ne pouvons donc pas garantir de répondre à toutes les demandes, qui sont plus nombreuses chaque année. Nous vous remercions pour votre compréhension.*

**Nous remercions les instituteurs et les professeurs de préparer la visite de l'avocat et de constituer une liste de questions et de thèmes que vous désirez aborder (ex. : droit de la jeunesse, droit du travail, ...)**

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles au sujet de l'opération « Avocat dans l'école » sur les sites [www.avocats.be](http://www.avocats.be) et [www.avocatdanslecole.be](http://www.avocatdanslecole.be)

**Liste des responsables « Avocat dans l'école » 2014-2015**

<b>Responsable AVOCATS.BE</b>	Michèle SAVONET,	Av. de la Toison d'or, 65 - 1060 Bruxelles Tél. : 02/648.20.98 - Fax : 02/648.11.67 Courriel : <a href="mailto:michele.secr@avocats.be">michele.secr@avocats.be</a>
<b>ARLON</b>	Me Joëlle SAUSSEZ	Rue des deux Luxembourg, 50 - 6700 Arlon Tél. : 063/23.38.08 - Fax : 063/23.77.43 Courriel : <a href="mailto:jjal@skynet.be">jjal@skynet.be</a>
<b>BRUXELLES</b>	Mme Christine WEIRAUCH (secr. Bénédicte Estiévenart)	Palais de Justice - 1000 Bruxelles Tél. : 02/508.63.74 - Fax : 02/508.64.53 Courriel : <a href="mailto:benedicte.estievenart@barreaudebruxelles.be">benedicte.estievenart@barreaudebruxelles.be</a>
<b>CHARLEROI</b>	Me Virginie LUISE	Rue Tumelaire, 93 - 6000 Charleroi Tél. 071/64.33.03 - Fax : 071/30.14.84 Courriel : <a href="mailto:virginieluise.avocat@belgacom.net">virginieluise.avocat@belgacom.net</a>
<b>DINANT</b>	Me Géraldine OTTOUL	Rue L. et V. Barré, 32 - 5500 Dinant Tél. : 082/22.27.52 - Fax : 082/22.67.42 Courriel : <a href="mailto:g.ottoul@avocat.be">g.ottoul@avocat.be</a>
<b>HUY</b>	Me Jean MAROT	Quai de Compiègne, 57 - bte 1 - 4500 Huy Tél. : 085/31.81.75 - Fax : 085/31.41.75 Courriel : <a href="mailto:jmarot@jm-a.be">jmarot@jm-a.be</a>
<b>LIEGE</b>	Me Marie-B. BERTRAND	Place Sainte-Véronique 6 - 4000 Liège Tél. : 04/252.28.60 - Fax : 04/252.93.30 Courriel : <a href="mailto:bertrandhenry@avocat.be">bertrandhenry@avocat.be</a>
<b>MARCHE</b>	Me David VERDAY	Allée du Monument, 7 - 6900 Marche-en-Famenne Tél : 084/22.09.00 - Fax : 084/31.65.52 Courriel : <a href="mailto:d.verday@avocat.be">d.verday@avocat.be</a>
<b>MONS</b>	Me Bruno WAEGENAERE	Rue Père Damien, 1 - 7090 Braine-le-Comte Tél. : 067/56.12.13 - Fax : 065/37.90.33 Courriel : <a href="mailto:pwgr@scarlet.be">pwgr@scarlet.be</a>
<b>NAMUR</b>	Me Sandrine THIRION	Rue Bruno, 8 - 5000 Namur Tél. : 0496/64.72.35 - Fax : 081/26.25.86 Courriel : <a href="mailto:s.thirion@avocat.be">s.thirion@avocat.be</a>
<b>NIVELLES</b>	Me Thomas DARCHE  Me Geneviève VANPETEGEM	Verte voie, 20 - 1348 Louvain-La-Neuve Tél. : 010/45.40.08 - Fax : 010/45.19.29 Courriel : <a href="mailto:thomas@darche.be">thomas@darche.be</a>  Rue Ernest Detenre, 59 - 1495 Sart-Dames-Avelines Tél. : 071/87.88.78 - Fax : 071/87.49.18 Courriel : <a href="mailto:g.van.petegem@avocat.be">g.van.petegem@avocat.be</a>
<b>TOURNAI</b>	Me Dominique JADOT	Rue de Condé, 35 - 7900 Leuze-En-Hainaut Tél. : 069/66.66.00 - Fax : 069/66.66.01 Courriel : <a href="mailto:cbdj@skynet.be">cbdj@skynet.be</a>
<b>VERVIERS</b>	Me Lidia RIGGI	Rue Villers, 64 - 4831 Bilstain Tél. : 087/35.49.06 - Fax : 087/74.30.42 Courriel : <a href="mailto:l.riggi@avocat.be">l.riggi@avocat.be</a>